

Procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 8 octobre 2019

Date : 8 octobre 2019

Année scolaire : 2019 / 2020
Numéro de séance : 1
Date de transmission de la convocation aux membres : 23 septembre 2019
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) : non
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)
Président : M JADEAU
Secrétaire de séance : Mme MONAT
Quorum : 11
Nombre de présents : 13 puis 14 puis 13

Ordre du jour

I – FONCTIONNEMENT GENERAL

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

- 2.1 – Bilan de la rentrée 2019
- 2.2 – Présentation du rapport annuel 2018-2019
- 2.3 – Présentation des projets pédagogiques 2019-2020
- 2.4 – Compte-rendu des assemblées générales du Foyer socio-éducatif et de l'association sportive
- 2.5 – Point sur le dispositif *Devoirs faits*

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

- 3.1 – Contrats et conventions
- 3.2 – Adoption du principe de don et legs de l'association socio-éducatif, de l'association des parents d'élèves, de particuliers et d'entreprises en faveur du collège
- 3.3 – DBM
- 3.4 – Délégation de signature pour l'adjoint gestionnaire
- 3.5 – Vote du calendrier de mensualisation
- 3.6 – Bilan des travaux

IV – QUESTIONS DIVERSES

Annexes

PV CA du 20/06/2019
Rapport annuel
Tableau des projets pédagogiques 2019-2020
Calendrier de mensualisation

FEUILLE D'EMARGEMENT
Séance du 08 octobre 2019

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
MEMBRES DE DROIT	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✕		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✕		
	CPE	DUPONT Julien	✕		
ELUS LOCAUX	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	Excusé		
		PECRIAUX Sybil	✕		
	Commune siège	ARNAULT Richard	Absent		
PERSONNALITÉ QUALIFIÉE		COLIN Josette	✕		
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	MICHAUD Elodie	Absente		
		MONAT Katel	✕		
		LAGAHE Sarah	Excusée		
		GUILLARD François	✕		
		MIGAUD Anne	Excusée		
		DUBUISSON Aurélie	✕		
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	DUPUY Christelle	✕		
		LAGARDE Franck	✕		
		ARDOUIN Christelle	Excusée	DENIBEAU Béatrice	✕
		AUVIN Laurent	✕		
		CAPERAN Stéphane	✕		
		COLASSON Sandra	✕		
	Elèves	THOMAS Elise	Absente		
		SERVANT Anna Rose	Absente		

Préambule

La séance débute à 18 h 08.
18h20 : arrivée de M. AUVIN.
18h35 : départ de Mme PECRIAUX

Désignation du secrétaire de séance

Mme MONAT est désignée secrétaire de séance.

Adoption du PV de la séance du 20 juin 2019

Avec les ajouts suggérés par M. DUPONT.

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

Adoption de l'ordre du jour :

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

I – FONCTIONNEMENT GENERAL.

II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE.

2.1 – Bilan de la rentrée.

Présentation par M JADEAU des chiffres de la rentrée 2019-2020 :

241 élèves répartis sur 10 divisions, 119 filles et 122 garçons ce qui représente une augmentation de 21 élèves par rapport à l'année précédente.
232 élèves demi-pensionnaires dont 46 en demi-pension 4 jours (ne déjeunant pas au collège le mercredi).

Répartition des effectifs par niveau :

Division	Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
Effectif	73	73	57	38
Chiffres remarquables	Multi-sport/foot (8) et judo (3)	Latin (16), Allemand (13), Espagnol (60), judo (10), Multi-sport/foot (16)	Latin (10), Allemand (12), Espagnol (45)	Latin (17), Allemand (13), Espagnol (21)

M JADEAU évoque ensuite les mouvements dans l'équipe enseignante avec les congés de formation accordés à deux enseignantes titulaires en français Mme DUBUISSON et Mme LE LANNOU. Des difficultés ont été rencontrées pour les remplacer dès le début d'année scolaire mais l'aide de la cellule de rentrée au niveau du Rectorat et la réactivité de l'établissement ont permis de pourvoir tous les postes dès la fin de la première semaine. Le début d'année scolaire peut ainsi être qualifié de satisfaisant.

2.2 – Présentation du rapport annuel 2018 – 2019.

Lecture et explication du rapport annuel établi par Mme MIRALLES, précédente Principale (voir annexe).

Ce rapport a été amendé de quelques compléments et actions non mentionnés initialement comme la résidence d'artiste avec les élèves de 3[°]A par exemple ou avec les données des rapports vie scolaire, de l'infirmière scolaire et de l'assistante sociale.

La possibilité est évoquée de modifier à l'avenir la structure même du rapport annuel afin de lui apporter plus de lisibilité notamment en identifiant davantage les parcours du collège.

On remarque l'absence des chiffres du DNB de l'année scolaire précédente.

Ce qui s'explique par l'obligation de rédaction de ce rapport avant la publication des résultats.

Les résultats au DNB sont alors mentionnés : 85.71 % de réussite avec 75 % de mentions (TB : 19.44 % / B : 30.55 % / AB : 25 %). Le nombre d'élèves présentés lors de cet examen étant faible la moyenne obtenue n'est pas forcément significative mais reste un indicateur intéressant. Il est souligné qu'un véritable travail de fond est mené depuis maintenant 6 ans afin de faire progresser la réussite des élèves donc le taux d'admission.

Les parents d'élèves soulignent le nombre croissant de mentions qui permet de valoriser, plus que le taux d'admis, le travail fourni.

Dans le rapport annuel, on peut remarquer un important taux d'échec entre le passage de la seconde générale à la première pour les élèves issus du collège André Brouillet. Comment expliquer cela ?

Plusieurs pistes d'explications :

- Les transports scolaires sont majoritairement utilisés par nos élèves et se pose alors la question de la fatigabilité de l'élève. Un élève qui se lève à 6h le matin (si ce n'est pas plus tôt) et qui rentre chez lui le soir vers 18h30-19h ne peut pas être aussi productif en termes de travail personnel qu'un élève citadin.

- Nos élèves (d'un collège rural) n'ont également pas ou n'ont que partiellement les codes du lycée. Ce qui permet de faire le parallèle avec le nombre important de familles défavorisées.

Les parents d'élèves soulignent la présence de dispositifs d'aide aux élèves au lycée tel que l'accompagnement personnalisé mais relèvent également que les élèves sont livrés à eux-mêmes.

- Certains élèves qui vont en seconde générale ont des connaissances plus que fragiles mais ils obtiennent l'orientation en seconde générale car ils se retrouvent sans solution face à certaines filières professionnelles saturées.

- L'avis du conseil de classe se heurte parfois à l'entêtement des familles qui veulent absolument faire entrer en seconde générale leur enfant, au détriment de ces derniers.

Toutefois ces problématiques ne sont pas exclusives au collège André Brouillet mais inhérentes aux établissements ruraux.

On remarque un nombre important de familles boursières avec le collège André Brouillet nettement au-dessus des taux académique et départemental.

Ces chiffres dépendent en partie du dynamisme de l'établissement pour faciliter les demandes de bourses mais cela met également en lumière la fibre sociale du collège et les démarches effectuées par l'administration afin d'aider ces familles.

Il est à faire remarquer que plusieurs familles dont les enfants sont scolarisés au collège n'ont vraiment que très peu de moyens et que les bourses sont pour eux une aide précieuse.

De plus, afin de faciliter les démarches, les demandes de bourses en ligne seront maintenant reconduites automatiquement pour les années à venir pour les familles ayant déjà effectuée une telle demande cette année.

Dans le rapport annuel il est fait mention d'un grand nombre d'enseignant à temps partiel.

Il faut toutefois nuancer ce chiffre et faire la distinction entre les enseignants qui sont effectivement à temps partiels et ceux qui sont à temps partagé entre deux ou trois établissements.

Le nombre de sanctions ne semble pas élevé.

C'est exact, on gradue beaucoup les sanctions au collège. On pourrait sanctionner davantage mais on préfère accompagner les élèves à la réussite afin d'éviter un cycle de sanction inflationniste. Sur ce point, le chantier est encore à accentuer.

La possibilité est évoquée de se réunir deux mois après la rentrée en conseil école collège afin de faire le point sur le comportement des nouveaux sixièmes et faire le lien avec les familles.

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

2.3 – Présentation des projets pédagogiques 2019-2020.

Un conseil pédagogique élargi s'est tenu le 3 octobre 2019 afin de faire le point sur les différents projets de l'année scolaire.

Le cross des 6^{ème} a dû être annulé/reporté pour des raisons de mauvais temps.

Quelques actions se sont ajoutées au tableau en mathématiques (semaine des maths, Enigmathum) et en langues vivantes, surtout un échange avec l'Allemagne.

M JADEAU lance un appel aux professionnels de tous horizons pour le forum des métiers de Civray, forum mutualisé entre les établissements du CLEE qui se tiendra le 31 mars 2020.

L'ambition d'inscrire le collège dans le label E3D en s'appuyant sur les actions déjà existantes et en en initiant de nouvelles pour approfondir l'inscription de l'établissement dans une démarche de développement durable et sur la transition écologique est affirmée. Elle sera étudiée lors de la prochaine réunion du CESC programmée le lundi 4 novembre.

Le coût des actions pour les familles a également été débattu lors du conseil pédagogique. La question de la gratuité totale des actions à la journée ou d'un coût symbolique de 1 ou 2 € a donné lieu à des échanges, aucune réponse nette n'ayant émergé. La gratuité est donc proposée au CA par le chef d'établissement.

Le séjour centré sur la découverte des activités de pleine nature (séjour ski 4^{ème}) pose des interrogations : les activités proposées dans les stations de ski n'ont plus grand-chose à voir avec les activités de pleine nature car bien souvent l'implantation de ces structures se fait au détriment de l'environnement et les activités proposées relèvent presque toujours d'une simple consommation. Face au coût élevé de ce type de séjour, et pour les raisons évoquées précédemment, M. JADEAU propose de travailler sur un projet alternatif, plus proche des préoccupations de ce début de XXI^e siècle, porteur de sens pour les élèves et recourant à des ressources locales voire régionales.

Le projet itinérance photo n'est pas encore budgétisé. Les élèves peuvent bénéficier d'une subvention de la communauté de commune pour les séjours avec 4 nuitées. Le conseil d'administration exprime une inquiétude quant à la faisabilité financière du projet. M. JADEAU trouve néanmoins son contenu d'une grande richesse pour les élèves et reviendra vers le CA avec un budget prévisionnel finalisé.

Lors des échanges et en réponse à une question diverse déposée par les parents, la question de l'équité des projets pour les classes de 3^{ème} est posée. Certains élèves pourraient être impliqués dans deux gros projets (itinérance photographique et échange avec l'Allemagne) et d'autres dans aucun. Il est donc demandé si la possibilité d'ouvrir un des projets aux trois élèves qui ne se retrouveraient impliqués dans aucun d'entre eux est ouverte. M. JADEAU évoquera cette piste avec Mme KIEFFER qui porte le projet d'itinérance photographique.

Pour les élèves impliqués dans les deux projets une inquiétude est exprimée sur la faisabilité financière pour les familles puisque les deux projets auront un coût non négligeable qui se cumulerait.

M JADEAU soumet au vote du CA un coût maximum de 250 € par enfant scolarisé et par projet avec nuitées pour 2019-2020. Il souhaite en effet qu'aucun élève ne soit exclu pour des raisons financières. M. DUPONT fait remarquer que sans visibilité financière sur un projet en particulier, il est délicat de se prononcer.

Votes 13 Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 4

2.4 – Compte-rendu des assemblées générales du FSE et de l'AS.

Messieurs DUPONT et JADEAU font respectivement un rapide bilan de l'AG de ces 2 associations qui se sont réunies les mardis 24 septembre et 1^{er} octobre.

L'activité du FSE est en ce début d'année freinée par l'absence d'un service civique. Or les élèves sont en demande.

Les 2 associations ont renouvelé leur instance et sont saines financièrement.

2.5 – Pont sur le dispositif Devoirs faits.

Le dispositif a débuté le 23 septembre.

Les élèves sont pris en charge selon 3 modalités :

- Pendant les heures d'étude par les AED ou les professeurs volontaires.
- Sur la pause méridienne avec la mise en place d'un bureau d'aide rapide encadré par 2 enseignants.
- 2 soirs par semaine (mardi et jeudi) entre 17h00 et 18h00.

Entre 5 et 10 élèves par classe bénéficient de ce dispositif, la fréquentation étant moindre sur les créneaux du soir (la plupart des élèves sont captifs du transport scolaire).

Le fonctionnement du dispositif est rendu possible par les sous-services d'enseignants et la présence d'une enseignante sans service partant à la retraite au début de l'année 2020. Là aussi, l'absence d'un service civique est regrettée.

III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE.

3.1 – Contrats et conventions.

Convention de l'APEMEN pour la chorale dont le coût s'élève à 350 € pour 5 transports (répétitions et spectacles).

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

3.2 – Adoption du principe de don et legs de l'association socio-éducative, de l'association des parents d'élèves, de particuliers et d'entreprises en faveur du collège.

Le principe d'accepter des dons et des legs par le collège en provenance du FSE, de l'AS, de particuliers ou d'entreprises est présenté.

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

3.3 – DBM.

Présentation de Mme PALEZIS du rapport du budget. Une subvention de 450 € du Conseil départemental dédiée aux activités culturelles datant de 2011 n'a pas été utilisée. Le délai de 5 ans étant dépassé, Mme PALEZIS demande sa déspecialisation au bénéfice d'activités appartenant au même champ.

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

Le fond de roulement est de 71 119.75 € ce qui correspond à 116 jours de fonctionnement. Il est demandé au CA un prélèvement de 13 274.26 € :

- 9000 € pour l'entretien (réparations, matériels).
- 1000 € pour l'administration en vue de la rénovation de la salle des professeurs.
- 247.26 € d'admissions en non-valeur.
- 3000 € pour le SRH (achat de denrées).

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

3.4 – Délégation de signature.

La délégation de signature permet à l'adjointe gestionnaire de signer les bons de commande pour l'achat des denrées.

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

3.5 – Vote du calendrier de mensualisation.

Ce calendrier avait été présenté au précédent CA. Mme PALEZIS en rappelle les grandes lignes.

Votes 13 Pour : unanimité Contre : Abstention :

3.6 – Bilan des travaux.

Financé par le Conseil Départemental :

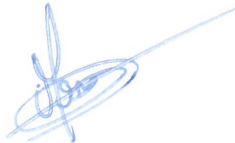
- Pose d'une grille de sécurité sur la balustrade du 1^{er} étage côté préau.
- Réfection du revêtement bitume devant le garage à vélo et le portillon entrée visiteurs.
- Réfection des terrasses des logements de fonction.
- Réfection de la porte de la chaufferie.
- Travaux dans le cadre du Plan Numérique pour l'Éducation sur le réseau informatique, l'installation de bornes WIFI et mise aux normes électriques (à venir).

Financé par le collège : peintures dans la salle 11 et les toilettes du bâtiment administratif.

IV – QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 32.

La secrétaire de séance,
Mme MONAT



Le Président,
M. JADEAU

